



## Valeurs de référence et missions (projet d'orientation)

### 1. Qui est Omega 90 ?

Omega 90 est une association sans but lucratif (asbl) créée en 1990 et reconnue d'utilité publique par l'Etat luxembourgeois. L'association a pour but de promouvoir des initiatives visant l'accompagnement des personnes atteintes de maladies graves, de personnes en fin de vie, de leur entourage ainsi que de personnes en situation de deuil.

Dans une approche plus large, Omega 90 vise à promouvoir une culture de la vie intégrant la réalité de la mort.

Omega 90 est porté par six membres œuvrant également dans le monde social: Amiperas a.s.b.l., Croix-Rouge Luxembourgeoise, Doheem Versuergt a.s.b.l., Fondation Cancer, Fondation Caritas Luxembourg, Stéftung Hëllef Doheem.

### 2. Quelle est la mission de Omega 90 ?

Omega 90 accompagne des personnes atteintes de maladies graves et incurables ainsi que des personnes en deuil. Omega 90 offre les services suivants:

- L'association gère le centre de soins palliatifs, le *Haus Omega*. Haus Omega accueille les malades et leur propose des soins palliatifs dans le but d'alléger leurs souffrances, afin qu'ils puissent bénéficier de la meilleure qualité de vie possible dans la dernière phase de leur vie. Omega 90 soutient également les familles et les proches de ces malades.
- Omega 90 offre des consultations psychologiques et sociales à des personnes atteintes d'une maladie grave et évolutive ou en fin de vie et à leur entourage, de même qu'à des personnes en situation de deuil.
- Omega 90 organise des formations en soins palliatifs pour les professionnels du

domaine psycho-social et de la santé.

- L'association anime également un réseau de bénévoles qui accompagnent des personnes en fin de vie. A cet effet, Omega 90 forme les bénévoles et leur propose un accompagnement et une supervision durant toute la durée de leur bénévolat.

En plus, Omega 90 entreprend des actions de sensibilisation des professionnels et du grand public.

### **3. Omega 90 est-elle liée par des convictions religieuses ou philosophiques ?**

Omega 90 n'adhère à aucune conviction religieuse ou philosophique spécifique.

Parmi les membres, les collaborateurs et les bénéficiaires des services de Omega 90 chacun est libre, à titre personnel de vivre suivant les convictions qui sont les siennes.

Omega 90 s'est fixé un cadre de référence éthique clair, constitué par les valeurs issues de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de ses textes subséquents.

Les actions de Omega 90 sont ainsi guidées par deux valeurs fondamentales :

- le respect de la dignité de toute personne, quel que soit son état physique ou mental, et
- le respect du droit à la vie de chaque personne, quel que soit son état physique ou mental.

Ces principes fondamentaux guident les différentes activités de Omega 90, et mènent notamment au respect de l'autodétermination de chaque personne.

### **4. Comment la mort est-elle abordée dans les soins palliatifs?**

Au lieu de tabouiser la mort, les soins palliatifs prennent soin activement des besoins physiques, psychiques, spirituels, relationnels et sociaux de la personne malade face à la mort afin de garantir la meilleure qualité de vie possible pendant le temps qui reste. Dans ce sens Cicely Saunders, pionnière des soins palliatifs dans la médecine moderne, a dit «*qu'il ne s'agit pas de donner plus de jours à la vie, mais de donner plus de vie aux jours*».

## **5. Quelle valeur Omega 90 attache-t-elle à la vie ?**

Toute vie humaine, à chaque instant et indépendamment des capacités physiques ou mentales de la personne, est digne d'un égal respect. La dignité humaine donne à chaque personne touchée par une maladie grave, quel que soit son état, droit à la meilleure qualité de vie possible, jusqu'à la mort.

Omega 90 salue le fait que la loi luxembourgeoise reconnaisse à toute personne en fin de vie le droit aux soins palliatifs.

## **6. Que signifie le concept « soins palliatifs » ?**

Les soins palliatifs cherchent à couvrir l'ensemble des besoins physiques, psychiques, sociaux et spirituels des personnes atteintes d'une maladie grave et évolutive ou en fin de vie et de leur entourage.

Le but des soins palliatifs est de prévenir et de soulager toutes formes de douleurs et souffrances qui sont liées à la maladie, à la fin de vie et au deuil.

Les soins palliatifs se distinguent de la médecine curative dont l'objectif reste la guérison du patient. Les deux approches, palliative et curative, peuvent être complémentaires.

## **7. Les soins palliatifs ne visent-ils que des personnes dont la mort est proche ?**

Les soins palliatifs s'adressent aux patients atteints d'une maladie grave et évolutive ou en fin de vie. Quoique la guérison ne soit plus « raisonnablement envisageable », il est entendu que l'espérance de vie des bénéficiaires de soins palliatifs peut varier de façon significative, atteignant souvent plusieurs mois, voire, dans des cas exceptionnels, des années.

## **8. Qu'en est-il de l'acharnement thérapeutique ?**

En cas de maladie incurable et terminale, tout acharnement thérapeutique sans espoir raisonnable de guérison perd son sens : lorsque le malade ne peut plus être guéri et que la fin de sa vie approche, la visée médicale curative doit céder la place aux soins palliatifs. Dans ces cas, la loi décharge le médecin de sa responsabilité civile ou pénale s'il refuse de mettre en œuvre des traitements relevant de « l'obstination déraisonnable ».

## **9. Comment une personne peut-elle déclarer sa volonté par rapport à l'acharnement thérapeutique / l'obstination déraisonnable ?**

La directive anticipée est un document par lequel une personne exprime sa volonté relative aux traitements et à l'accompagnement à sa fin de vie, dans l'hypothèse où elle ne serait plus capable de se manifester. Chacun est libre de fixer les conditions et limites au-delà desquelles il souhaite l'arrêt d'un traitement médical. La directive anticipée permet également d'exprimer des souhaits par rapport à un accompagnement spirituel et psychologique. Il est possible de désigner dans la directive anticipée une personne de confiance appelée à parler au nom de la personne malade le jour où celle-ci ne peut plus s'exprimer.

Omega 90 recommande à chaque personne, indépendamment de son âge et de son état de santé, l'établissement par écrit d'une directive anticipée, pour éviter aux proches et aux médecins de devoir prendre seuls des décisions difficiles en fin de vie.

## **10. Qu'est-ce que la sédation palliative ?**

On parle de sédation palliative lorsque l'état de conscience du malade est diminué à l'aide de médicaments dans le but de soulager une souffrance insupportable, réfractaire à tout autre traitement conventionnel. La sédation palliative exige le consentement du patient. Si celui-ci n'est plus à même de s'exprimer, sa volonté peut être établie par une directive anticipée, sinon la volonté présumée de la personne malade peut être reconstituée par le médecin ensemble avec les proches du malade et le personnel soignant.

Lors d'une sédation palliative, le dosage des médicaments administrés doit se limiter au soulagement de la souffrance physique et psychique du malade. Réversible à tout moment, la sédation palliative ne vise pas à accélérer la mort.

Une sédation continue et profonde peut exceptionnellement être pratiquée en phase terminale, lorsque la mort naturelle paraît très proche.

La sédation palliative fait partie des soins palliatifs et elle est également pratiquée au Haus Omega conformément aux recommandations émises par l'association européenne pour les soins palliatifs.

## **11. Omega 90 a-t-elle une position pour ou contre l'euthanasie ?**

Omega 90 œuvre pour la généralisation des soins palliatifs de qualité au Luxembourg. Omega 90, en tant qu'association, ne prend pas de position sur des questions relatives à l'euthanasie.

Le *Haus Omega* est un établissement hospitalier spécialisé proposant des soins palliatifs. Tout en acceptant le dialogue avec les personnes qui envisagent une euthanasie, le Haus Omega n'accueille pas des malades qui souhaitent y venir spécifiquement en vue d'une euthanasie sans demander des soins palliatifs.